

APPEL A CANDIDATURES

Etre accompagné par Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine (PQN-A) et le cabinet La Clé Proactive (Vincent Pacini) pour une expérimentation territoriale appelée :

Quartiers en transitions / Phase 1 : Concevoir un projet de quartier

à l'échelle de l'EPCI

Qui sommes-nous?

[Pays et Quartiers de Nouvelle-Aquitaine](#) (PQN-A) est un centre de ressources régional sur le développement territorial. Co-piloté et co-financé par l'État et la Région Nouvelle-Aquitaine, il œuvre dans deux domaines complémentaires, urbain et rural. Il constitue une expérience originale de mise en réseau, d'animation, d'accompagnement, de qualification et d'échanges des acteurs du développement territorial, en particulier les collectivités publiques et territoires de projet.

Depuis plus de 20 ans, PQN-A accompagne les acteurs dans la mise en œuvre de la politique de la ville et dans le déploiement de leurs démarches territoriales, au bénéfice des habitants des quartiers prioritaires. Notre mission consiste à contribuer à faciliter la compréhension et la mise en œuvre de cette politique publique à travers le territoire néo-aquitain. Nous proposons toute l'année des cycles de travaux sur des sujets clés pour les quartiers, ainsi que des formats variés : groupes de travail, tables rondes, articles analytiques, fiches outils, retours d'expériences ou encore de la veille diffusée par le biais de lettres d'informations.

Présentation du programme d'accompagnement

Face au changement climatique, les quartiers prioritaires de la politique de la ville sont des territoires sur lesquels les conséquences climatiques se couplent à des difficultés sociales. Certes, les habitants des quartiers sont moins émetteurs de gaz à effet de serre, mais ils sont fortement exposés aux inégalités environnementales. Par ailleurs, la transition écologique est une des priorités fixée par le Ministre de la Ville concernant les prochains contrats de ville devant entrer en vigueur en 2024.

Les intercommunalités et les communes, en particulier, doivent aujourd'hui mieux travailler la dimension sociale des transitions dans les quartiers, et concevoir des stratégies de territoires

autour des transitions qui intègrent pleinement les QPV. A cet égard, la politique de la ville, de par son histoire et ses modes de faire, constitue un laboratoire pertinent pour développer des projets de territoires en transition.

Les territoires néo-aquitains ont déjà entamé des actions dans différents domaines dans les quartiers dans le domaine des transitions : jardins partagés, sensibilisation à l'environnement, inclusion numérique, réemploi, etc. Les conditions paraissent réunies pour qu'ils puissent aller plus loin et s'engager dans la construction de projets de quartiers en transition.

Les collectivités et services de l'Etat départemental sont actuellement en train de finaliser la préparation des contrats de ville 2024-2030 qui doivent être signés fin mars 2024. Les consultations des habitants se terminent fin 2023, et beaucoup d'éléments d'analyse ont également été produits en 2022 et 2023 autour de l'évaluation finale des contrats de ville 2014-2023. C'est sur la base de l'ensemble de ces travaux et enseignements que les acteurs sont invités à fixer un cap pour la période 2024-2030, autour de priorités identifiées.

Début 2024, les conditions sont donc réunies pour engager un travail d'approfondissement des projets de quartiers et de traduction de ces projets en plans d'action opérants. C'est pourquoi PQN-A souhaite proposer un **programme d'expérimentation territoriale** sur la question des transitions dans les quartiers.

Ce programme a pour objectif d'accompagner **trois collectivités** porteuses d'un contrat de ville dans la **construction d'un projet de quartier axé sur les transitions** qui permette de répondre aux enjeux et objectifs fixés dans le contrat de ville. Ce programme s'organise en trois phases :

- Phase 1 : "Designer" un projet de quartier - Durée de 6 mois, de mars à septembre 2024
- Phase 2 : Mettre en œuvre son projet - Durée de 6 mois de septembre 2024 à février 2025
- Phase 3 : Suivi du projet, capitalisation et essaimage en Nouvelle-Aquitaine - Durée de 6 à 9 mois à partir de février 2025

PQN-A a mandaté un prestataire pour conduire cette expérimentation et accompagner les territoires dans leurs travaux. Il s'agit du cabinet La Clé Proactive (Vincent Pacini), cabinet spécialisé dans la prospective territoriale et les transitions. Le cabinet sera garant de la méthode et conduira les travaux lors des sessions de travail collectif. Il réalisera en outre un accompagnement resserré de chaque territoire entre chaque session collective.

La phase 1 de l'expérimentation s'articule autour de :

- 3 sessions de travail collectif d'une journée et demi (1,5) chacune sur l'un des territoires participants. Chaque session comprendra un temps de visite et de présentation du/des quartier(s) et des rencontres avec les acteurs locaux, puis une journée de travail sur les domaines suivants :
 - Session 1 : Les enjeux et défis du quartier / Objectif : identifier la manière opérante de formuler les enjeux du territoire et positionner le projet de quartier en articulation avec les projets locaux autour du contrat de ville
 - Session 2 : Le processus de construction de mon projet de territoire / Objectif : définir la méthode pour fixer un cap, construire le projet et définir sa gouvernance
 - Session 3 : Passer à l'action et piloter la construction de mon projet / Objectif : Définir le système de pilotage de la démarche et le plan d'action pour démarrer

- livrables de travail à l'issue de chaque session collective et un plan de travail à conduire jusqu'à la session suivante,
- un accompagnement individualisé à la mise en œuvre entre chaque session par le cabinet d'étude (en fonction de ses besoins, plafonné à 3 journées par territoire),
- des points collectifs à distance entre les sessions si besoin,
- un accès à des jeux de données sur les transitions, à l'échelle du quartier,
- la mobilisation de ressources régionales expertes sur des thématiques ciblées (par exemple Cerema, Ademe, Arec, etc.)
- un outillage méthodologique et pratique au fil de l'eau : des références bibliographiques et ressources utiles, un glossaire permettant la maîtrise des concepts, des tutoriels vidéo sur des éléments clés de la méthode.

Conditions d'éligibilité

Le présent appel à candidature vise à identifier les trois territoires qui seront accompagnés dans les trois phases de cette expérimentation.

Ce programme est adressé aux **Établissements Publics de Coopération Intercommunale** (EPCI) à fiscalité propre qui portent un contrat de ville. Pour candidater à ce programme, il est attendu que la collectivité constitue un **groupe projet**, composé, selon les spécificités locales :

- d'un binôme référent élu et technicien dans le domaine de la politique de la ville,
- d'un binôme référent élu et technicien dans le domaine des transitions,
- le cas échéant, un ou des acteurs clés du territoire œuvrant sur les transitions dans les quartiers (conseil citoyen, bailleur, centre social, Pays, pilote du programme Feder, etc.)

Ce groupe sera la cheville ouvrière de la démarche et participera à l'intégralité des sessions de travail. En outre, il est demandé que la collectivité candidate puisse s'appuyer sur une instance décisionnelle auprès de laquelle le groupe projet diffusera les travaux au fil de l'eau et obtiendra les validations nécessaires à l'avancement de la démarche.

Attention, l'expérimentation se déroule sur un temps contraint et nécessite une mobilisation des acteurs. En effet, l'expérimentation ne vise pas à faire à la place des territoires, mais à accompagner.

Les territoires retenus s'engagent à participer à la première phase de l'expérimentation et seront prioritaires pour les deux phases suivantes. En outre, les sessions de travail collectif se dérouleront au sein des collectivités participantes, à tour de rôle. Les collectivités devront alors mettre à disposition des espaces de travail adaptés à l'accueil des trois groupes projet et faciliter l'organisation logistique des sessions, en lien avec PQN-A.

Enfin, une rencontre régionale est prévue à l'issue de chaque phase de l'expérimentation (1 rencontre par an) afin de partager avec l'ensemble du réseau des acteurs de la politique de la ville les avancées de la démarche et les enseignements tirés. Si PQN-A sera l'organisateur de ces rencontres, les collectivités retenues contribueront à leur animation à travers des témoignages et des retours d'expériences.

Les apports de l'expérimentation

Cette expérimentation vous permettra de :

1. Concevoir un projet de transition pour un ou des quartiers prioritaires de votre territoire, à la fois dans son contenu et dans les processus permettant de le mettre en œuvre,
2. Bénéficier d'un transfert de méthode (et d'outils) dont la caractéristique est de simplifier le processus de conception d'un projet de territoire, et d'accélérer le passage à l'action.
3. Bénéficier gratuitement d'une expertise, être soutenu, outillé et conseillé tout le long de l'expérimentation, par un cabinet d'étude spécialiste et PQN-A,
4. Créer des connexions avec les acteurs clés des transitions mobilisés par PQN-A autour de l'expérimentation territoriale,
5. Enrichir votre projet grâce aux regards croisés des autres territoires partie prenante de l'expérimentation,
6. Jouer un rôle de territoire démonstrateur en Nouvelle-Aquitaine sur les transitions dans les quartiers.

Comment candidater ?

Pour candidater, nous vous demandons de formuler une note d'intention qui présente :

- Une **présentation synthétique des enjeux** du ou des quartiers prioritaires de votre territoire, et en particulier des enjeux perçus sur les transitions,
- **La volonté politique** de mettre en œuvre un projet de transitions pour le(s) quartier(s),
- Une **description de la démarche** menée à ce jour par le territoire sur les transitions, au sein de l'EPCI et plus spécifiquement des quartiers,
- Un aperçu de la stratégie imaginée pour le prochain contrat de ville (les priorités),
- Les **raisons pour lesquelles vous candidatez** à cette expérimentation, ce que vous en attendez et l'intention éventuelle de participer à l'intégralité de la démarche (3 phases),
- La composition du **groupe projet** qui s'engage à suivre l'expérimentation et leurs coordonnées.

Cette note d'intention est à transmettre à Laurence Liégeois : laurence.liegeois@pqn-a.fr

Date limite de candidature

Nous acceptons les candidatures jusqu'au **30 janvier 2024**.

Modalités de sélection

Les dossiers feront l'objet d'une sélection par PQN-A et ses pilotes (SGAR, Région Nouvelle-Aquitaine, DREETS Nouvelle-Aquitaine) début février 2024. Un temps d'échange court en visio pourra avoir lieu avec les territoires qui souhaitent se positionner : le binôme

élu/technicien à l'initiative de la candidature devra se rendre disponible pour ce temps d'échange.

Contacts

Laurence LIÉGEOIS, responsable du pôle cohésion

laurence.liegeois@pqn-a.fr

Jonathan DELPECH, directeur

jonathan.delpech@pqn-a.fr